

Liquidation judiciaire :
SARL COIFFURE PRESTIGE

N/Réf : n°1123
paris@gemmj.fr

FICHE D'IDENTIFICATION DU BAIL
ETABLIE SOUS TOUTES RESERVES, EU EGARD AUX ELEMENTS COMMUNIQUEES

Bail commercial du 17.12.2014

ADRESSE :
31 rue Simart – 75018 PARIS

DESIGNATION :
local commercial situé 31 rue de Simart au rez-de-chaussée composé de (lot2) une boutique avec vitrine et une arrière-boutique d'une surface utile de 30.10m² (lot35) une cave d'une surface de 17,28m².

DESTINATION : COIFFURE - INSTITUT DE BEAUTE – ONGLERIE

DUREE : 9 années

LOYER :

Selon bail : Loyer annuel de 13.200 € HT/HC

Selon avis d'échéance du 29.03.2024 :
Loyer principal : 1.307,31€ mensuel (mars 2024)
Provisions pour charges : 80€ mensuel

DEPOT DE GARANTIE : 3.300€ (trois mois HT/HC) [selon bail commercial]

CLAUSES :

Voir notamment point 43 du bail : « [...] Le preneur ne pourra céder son droit au présent bail ou les droits qui en découlent ni procéder à un partage ou une mutation quelconque, même après congé, sous réserve d'obtenir l'agrément préalable et écrit du Bailleur quant à la personne du cessionnaire et sans préjudice du droit de préemption stipulé ci-après, qu'en totalité et à l'acquéreur de son bail considéré comme un tout indivisible en restant, en ce cas garant et répondant solidairement tenus avec le cédant et entre eux quand bien même ils auraient quitté les lieux, du paiement des loyers et de l'exécution des charges, clauses et conditions du présent Bail pendant trois ans à compter de la date de cession du Bail. [...] »